

CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du 08 juin 2026

Dossier N° 3

Délibération n°: DEL-2026-121

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - FINANCES

Compte administratif 2025 - Approbation

Rapporteur : Anthony LUSSON

L'an deux mille vingt-six le lundi huit juin à 18 heures 10, le conseil de communauté convoqué le 2 juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du conseil, à Angers, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, M. Jean-Paul PAVILLON, M. Roch BRANCOUR, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Philippe BOLO, Mme Véronique MAILLET, M. Patrice MANGEARD, M. Franck POQUIN, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Isabelle RAIMBAULT, M. Benoît COCHET, M. Anthony LUSSON, M. Stéphane PABRITZ, vice-présidents.

ETAIENT PRESENTS : Mme Sophie BEAUCLAIR, M. Rachid BELKALA, M. William BENAÏSSA, M. Robert BIAGI, Mme Christine BLIN (à partir de la DEL-2026-120), M. Sébastien BODUSSEAU, Mme Lydie BOURBON, M. Sébastien BOUSSION, M. Baris BOY, M. Mickaël BRETON, M. Benjamin BRIAND-BOUCHER (jusqu'à la DEL-2026-121), M. Jean-Louis CADEAU, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Alexa CHAMORET, M. Jérôme CHASSEREAU, Mme Marina CHUPIN (jusqu'à la DEL-2026-139), M. Christophe CHUPIN, M. Laurent DAMOUR, Mme Anita DAUVILLON, Mme Nicole DE BERSACQUES, Mme Marie DE TOURNEMIRE, M. Nicolas DUFETEL, Mme Karine ENGEL, Mme Christine FARGES, Mme Nathalie FOURNIER, M. Aykel GARBAA, M. Simon GIGAN, M. Jérémie GIRAULT (jusqu'à la DEL-2026-123), M. Vincent GUIBERT, M. Julien GUILLANT, M. Maxence HENRY, M. Arnaud HIE, M. Mickaël JOUSSET, M. Benjamin KIRSCHNER, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD, M. Romain LAVEAU, Mme Kildine LE PROUX DE LA RIVIERE, M. Noam LEANDRI, M. Antoine LELARGE, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, Mme Margot MANNI-GRZELEC, Mme Séverine MENET, Mme Alice OGER, M. Jean-Sébastien ORIOU, Mme Nabila OTMANI, Mme Aurélia PERROTTE, M. Marc PIERROT, Mme Véronique PINEAU, Mme Isabelle PRIME, M. Florian RAPIN, M. Daniel RAVERTY, M. Bruno RICHOU, Mme Frédérique RICOU, M. Antoine ROBERT-CAPBLANCQ, Mme Laure RONDEAU-DESROCHES, M. Laurent SAVREUX, M. Youssouf SENOUSI, Mme Claire SIBILEAU, Mme Béatrice STEPHAN, M. Pierric THUAUD, Mme Céline VERON-PIERRARD, M. Fabien VETEAU, M. Daniel VICENTE

ETAI(EN)T EXCUSE(ES) : M. Lamine NAHAM, M. Richard YVON, Mme Marianne DESSET, Mme Josy FROGER, M. Olivier LAIGNEAU, M. Dimitri LOISEAU, M. Augustin THIEFFRY, Mme Léa VERNEREY

Les vice-présidents et les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

M. Lamine NAHAM a donné pouvoir à Mme Véronique PINEAU
M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Marie DE TOURNEMIRE
M. Benjamin BRIAND-BOUCHER a donné pouvoir à M. Noam LEANDRI à partir de la DEL-2026-122
Mme Marina CHUPIN a donné pouvoir à M. Antoine LELARGE à partir de la DEL-2026-140
Mme Marianne DESSET a donné pouvoir à Mme Isabelle PRIME
Mme Josy FROGER a donné pouvoir à Mme Béatrice STEPHAN
M. Olivier LAIGNEAU a donné pouvoir à Mme Margot MANNI-GRZELEC
M. Dimitri LOISEAU a donné pouvoir à M. Anthony LUSSON
M. Augustin THIEFFRY a donné pouvoir à Mme Christine FARGES
Mme Léa VERNEREY a donné pouvoir à M. Romain LAVEAU

M. Jean-Paul PAVILLON, conseiller communautaire, a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'hôtel de communauté le 9 juin 2026. La captation audiovisuelle de la séance peut être consultée sur le site internet d'Angers Loire Métropole ainsi qu'au service des archives vivantes.

EXPOSE

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Conformément au code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil de communauté adopte le compte administratif et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de proposer l'adoption de ce compte administratif (CA) 2025, conforme au compte de gestion 2025 transmis par le Trésorier, le présent document expose :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2025 accompagnés de la balance générale et des niveaux de résultats,
- Une situation synthétique plus détaillée par budget (*1 budget principal et 7 budgets annexes*),
- Un bilan de la dette au 31/12/2025.

→ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Après les niveaux d'inflation exceptionnels constatés entre 2022 et 2023, l'exercice 2025 se situe **dans la continuité de 2024** et confirme la poursuite du redressement de nos différents indicateurs financiers. Le Compte Administratif (CA 2025) présente ainsi **des niveaux d'épargne très satisfaisants** grâce au dynamisme de nos ressources et aux efforts de gestion réalisés depuis plusieurs années. Il se traduit par :

- ♦ **Un budget volontariste et sincère dans son exécution : 96 % des crédits de dépense de fonctionnement votés au BP 2025 ont été mis en œuvre,**
- ♦ **Un budget de fonctionnement solide avec :**
 - **Une progression de + 12,3 M€ des recettes de fonctionnement (à taux de fiscalité constants) grâce au dynamisme économique du territoire,**
 - **Des dépenses de fonctionnement en baisse de – 0,6 M€ (soit -0,2 %) en préservant nos priorités mais avec des efforts de gestion significatifs,**
 - **Une épargne brute qui dépasse les 100 M€ (101,6 M€ en 2025 soit +16 % par rapport à 2024).** Cette épargne permet de rembourser les annuités en capital de la dette (33,2 M€ en 2025) et d'autofinancer le volume des investissements en cours à hauteur de 68,4 M€.

- ♦ **Un niveau d'investissement une nouvelle fois soutenu avec :**
 - **125,9 M€ de dépenses réalisées en 2025** contre 127,6 M€ en 2024 qui permettent de soutenir l'activité des entreprises sur notre territoire,
- ♦ **Une dette de 569,2 M€ en baisse de - 4,8 M€** avec une **capacité de désendettement proche des 6 ans** soit deux fois moins que le niveau prudentiel de 12 ans fixé par l'Etat.

→ BALANCE, NIVEAUX D'ÉPARGNE ET RÉSULTATS DU BUDGET GÉNÉRAL

♦ BALANCE DU BUDGET GÉNÉRAL

Mouvements réels (hors OCLT)

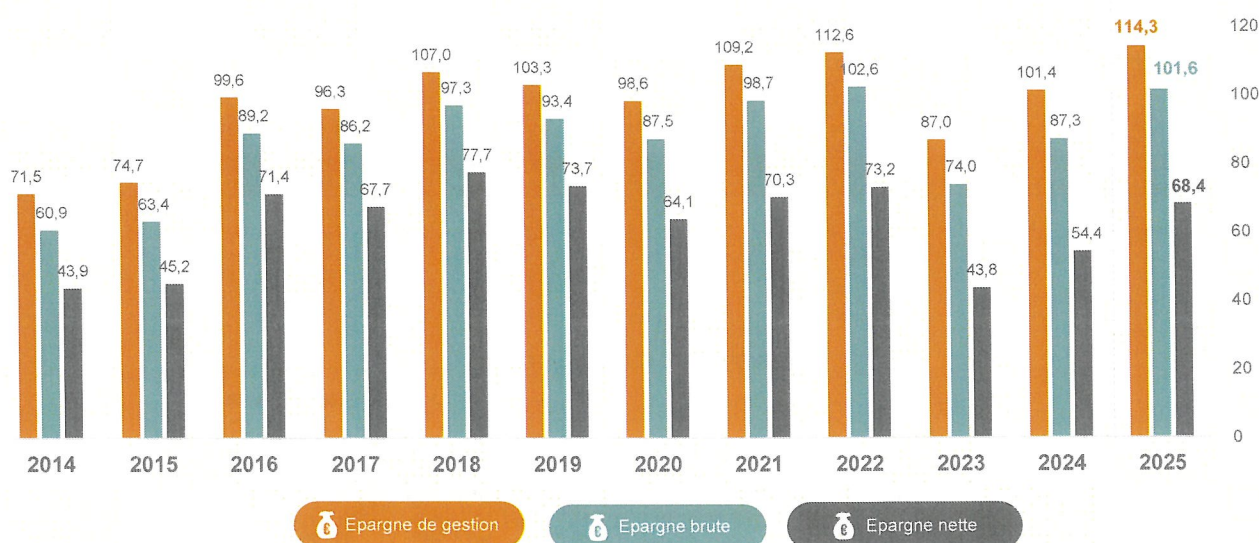
(en milliers d'euros)

	CA 2024	CA 2025	Variation 2024 / 2025	
Fonctionnement				
Recettes Fonct.	411 598	423 905	12 307	3,0%
Dépenses Fonct.	310 155	309 578	-577	-0,2%
Epargne de gestion	101 443	114 327	12 884	12,7%
Intérêts	14 169	12 681	-1 488	-10,5%
Epargne brute	87 274	101 646	14 372	16,5%
Capital	32 823	33 223	400	1,2%
Epargne nette	54 452	68 423	13 971	25,7%
Investissement				
Dépenses Invest.	127 607	125 864	-1 743	-1,4%
Désendettement	5 380	2 389	-2 991	-55,6%
Recettes Invest.	153 320	102 216	-51 104	-33,3%
Autres Recettes	58 118	41 177	-16 941	-29,1%
Emprunt	24 732	30 715	5 983	24,2%
Affectation du résultat N-1 sur Inv.	70 470	30 324	-40 146	-57,0%
Solde Investissement	20 333	-26 038	-46 371	-228,1%
Résultat Exercice	74 785	42 385	-32 399	-43,3%
Résultat de clôture	60 557	72 616	12 059	19,9%
Résultat de clôture après reports	30 108	34 519	4 412	14,7%

Ces résultats 2025 sont la conséquence de notre stratégie financière initiée depuis 2014 visant notamment à maintenir une gestion sérieuse des dépenses de fonctionnement. Les grands équilibres financiers sont préservés afin d'autofinancer au maximum les dépenses d'investissement, de maîtriser le recours à l'emprunt et de sécuriser au maximum d'éventuels aléas.

Même si des situations différentes sont constatées par budget, **notre niveau global d'épargne brute progresse de 16,5 % pour se situer à plus de 101,6 M€**. Cette hausse des niveaux d'épargne (*de gestion, brute et nette*) est générale et permet d'aborder l'avenir avec sérénité.

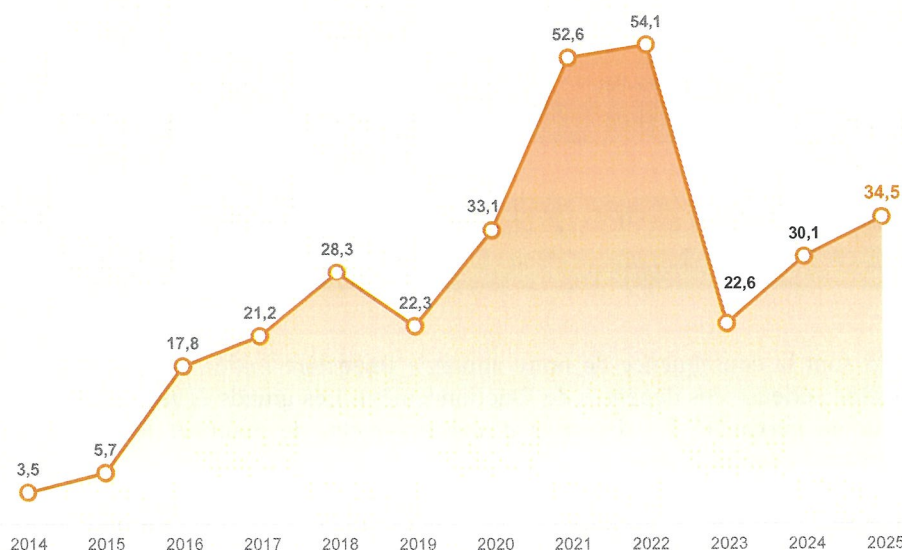
♦ ÉVOLUTION DES NIVEAUX D'ÉPARGNE DU BUDGET GÉNÉRAL DEPUIS 2014 (EN M€)



Après financement des annuités de la dette, **la collectivité dispose d'environ 68,4 M€ d'épargne nette pour autofinancer ses investissements**, en hausse de 25,7% par rapport au CA 2024.

Les efforts de gestion engagés sur ces dernières années ont ainsi largement contribué à financer les hauts niveaux d'investissements du dernier mandat qui se sont élevés à près de 1 milliard d'euros. Cette situation financière saine est aujourd'hui un réel atout pour faire face à la situation économique actuelle et à ses incertitudes.

♦ RÉSULTATS CUMULÉS DU BUDGET GÉNÉRAL APRÈS REPORTS (EN M€)



Les résultats 2025 de **l'ensemble des principaux budgets sont excédentaires**, après reports (*excepté le budget lotissements économiques*). Ces réserves permettront à nouveau de limiter significativement le recours à l'emprunt sur 2026 et de maintenir nos niveaux d'investissement pour les années à venir (*pour mémoire, les résultats budgétaires exceptionnels de 2021 et 2022 s'expliquent largement par les volumes d'emprunts mobilisés en anticipation des travaux du tramway et par l'avance de 10 M€ versée par l'Etat pour réduire les effets de la crise COVID sur le budget transport*).

Les deux tableaux ci-après permettent de détailler de manière plus précise la composition des résultats et des niveaux d'épargne par budget.

→ RÉSULTATS ET BALANCE DÉTAILLÉS PAR BUDGET

♦ RÉSULTATS 2025 DÉTAILLÉS PAR BUDGET

Le résultat global de clôture 2025 s'élève à **72,6 M€**. Le montant des restes à réaliser atteint **38,1 M€** en charge nette. Au final, l'excédent de clôture disponible après financement des reports est donc de **34,5 M€** (72,6 M€ de résultat – 38,1 M€ de reports) et se détaille par budget de la manière suivante :

(en milliers d'Euros)

										
		Principal	Eau	Assain [†]	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Lot. Eco.	Total tous budgets
Résultat de clôture 2024	(A)	23 273	5 800	7 112	14 948	102	10 561	278	-1 516	60 557
Résultats Exercice 2025	(B)	3 978	14 309	7 615	-2 709	295	17 035	1 786	75	42 382
Part du résultat N-1 affectée en investissement (1068)	(C)	7 430	7 125	5 561	3 054	0	7 097	56	0	30 324
Résultats de clôture 2025	(D) = A+B-C	19 821	12 983	9 166	9 184	397	20 499	2 007	-1 441	72 616
Reports	(E)	16 919	3 368	3 420	2 337	12	11 979	60	0	38 096
Excédent ou déficit 2025 après report	(F) = D-E	2 901	9 615	5 746	6 847	385	8 520	1 947	-1 441	34 519

♦ BALANCE GÉNÉRALE DÉTAILLÉE PAR BUDGET

De la même manière, ce tableau précise comment se décomposent par budget les niveaux d'épargne présentés précédemment pour 2025 :

COMPOSITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DU CA 2025

♦ PAR BUDGET

(en milliers d'Euros)

Mouvements Réels (Hors OCLT)									
	Principal	Eau	Assain [†]	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Lot. Eco.	Total CA 2025
Fonctionnement									
Recettes Fonct.	198 511	37 007	30 138	42 695	1 028	110 651	3 801	75	423 905
Dépenses Fonct.	146 107	20 958	16 290	42 322	666	82 998	238	0	309 578
Epargne de gestion	52 405	16 049	13 847	373	362	27 653	3 562	75	114 327
Intérêts	4 923	442	888	0	0	6 209	219	0	12 681
Epargne brute	47 481	15 607	12 959	373	362	21 444	3 343	75	101 646
Capital	16 420	1 296	670	0	0	14 219	617	0	33 223
Epargne nette	31 061	14 310	12 289	373	362	7 225	2 726	75	68 423
Investissement									
Dépenses Invest.	93 135	7 134	10 815	5 129	76	5 648	3 926	0	125 863
Désendetttement	0	0	0	2 389	0	0	0	0	2 389
Recettes Invest.	66 053	7 132	6 141	4 435	10	15 459	2 986	0	102 216
Autres Recettes	30 838	6	580	1 381	10	8 362	0	0	41 177
Emprunt	27 785	0	0	0	0	0	2 930	0	30 715
Affectation du résultat N-1 sur Inv.	7 430	7 125	5 561	3 054	0	7 097	56	0	30 324
Solde Investissement	-27 082	-2	-4 674	-3 083	-67	9 811	-940	0	-26 037
Résultat Exercice	3 978	14 309	7 615	-2 709	295	17 035	1 786	75	42 386
Résultat Clôture après reports	2 901	9 615	5 746	6 847	385	8 520	1 947	-1 441	34 519

♦ PAR NATURE

Recettes 513 M€



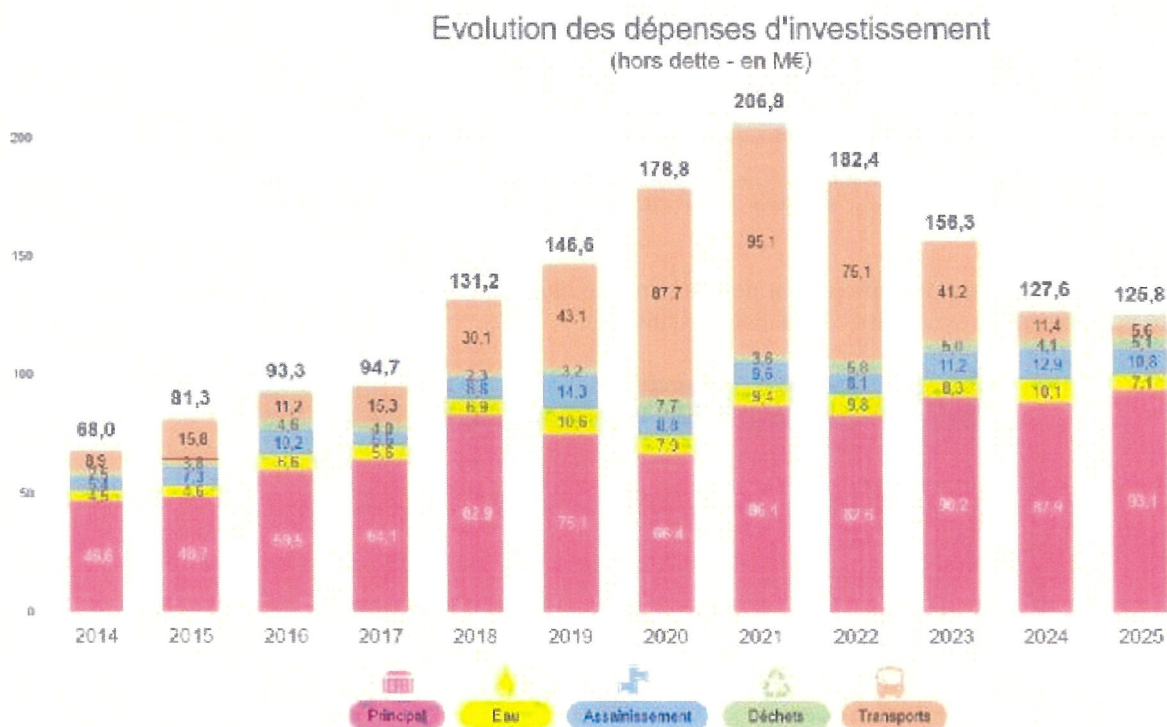
Dépenses 470 M€



Pour faciliter la lecture, la participation du budget principal aux budgets annexes a été retraitée pour un montant de 13 500 K€ en dépense et en recette.

→ L'INVESTISSEMENT EN 2025

En 2025, Angers Loire Métropole totalise **125,8 M€** de dépenses d'investissement contre 127,6 M€ en 2024 (*soit - 1,4 %*).



Le détail des principales opérations réalisées est présenté dans les chapitres de chacun des budgets.

La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal et les différents budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau présentant les réalisations par section,
- Un commentaire autour des principales dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2025.

PRECISION MÉTHODOLOGIQUE :

Le rapport budgétaire doit être abordé comme un complément au document budgétaire réglementaire remis à chaque membre du conseil communautaire. En effet, le caractère parfois ardu de la présentation du document réglementaire nécessite des regroupements voire des retraitements qui facilitent sa compréhension et améliorent le débat démocratique.

Comme tous les ans, seules sont présentées les dépenses et les recettes réelles, les opérations dites d'ordre s'équilibrant entre elles et correspondant à des mécanismes purement comptables. De la même manière, les écritures réelles liées à la souscription d'un emprunt offrant des possibilités d'une ligne de trésorerie (OCLT – ouverture de crédits long terme) ne seront pas reprises dans le rapport. Enfin, les dépenses et recettes exceptionnelles (y compris les produits de cession) ne font pas l'objet d'un retraitement spécifique.

PRÉCISIONS TECHNIQUES SUR L'ANNEXE ENVIRONNEMENTALE

Depuis le compte administratif 2024, une nouvelle annexe environnementale permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement. La mesure de cet impact est le résultat d'un cheminement logique qui conduit à conclure qu'une dépense est favorable, défavorable ou neutre au regard d'un axe de la taxonomie européenne

Article 191 de la loi de finances pour 2024

- « Le compte administratif ou le compte financier unique des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants (...) comporte un état annexé intitulé « Impact du budget pour la transition écologique ». »
- « Cet état présente les dépenses d'investissement qui, au sein du budget, contribuent négativement ou positivement à tout ou partie des objectifs de **transition écologique** de la France (...). Les modalités d'application du présent article sont précisées par décret. »

Le calendrier et le périmètre de déploiement de cette annexe budgétaire ont été précisés par le décret du 16 juillet 2024 et peuvent être synthétisés de la manière suivante :

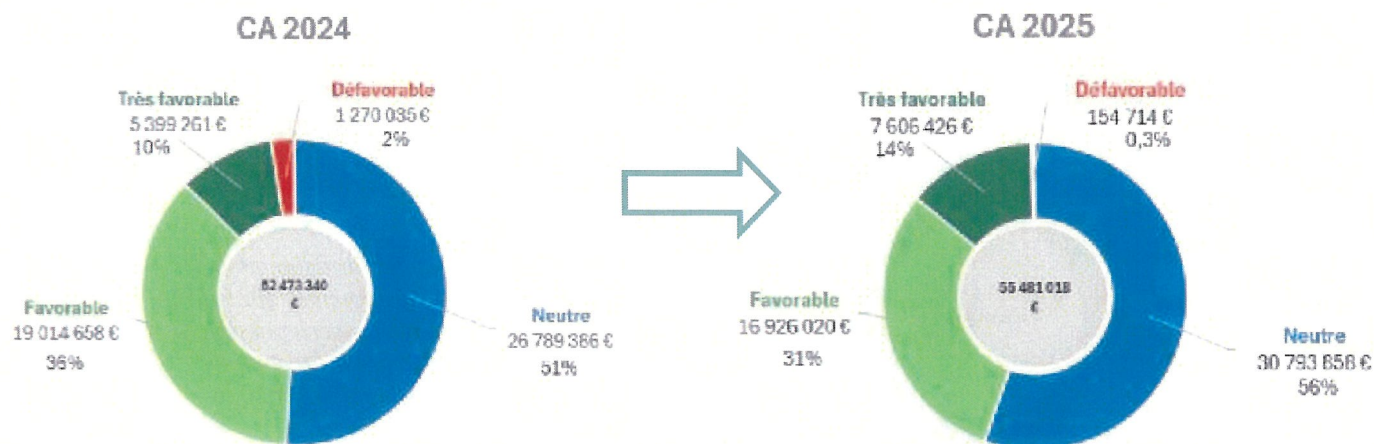
		2025	2026	2027	2028
		(CA 2024)	(CA 2025)	(CA 2026)	(CA 2027)
Natures	17 natures initiales	✓	✓	✓	✓
	Autres dépenses réelles (VT)		✓	✓	✓
Budgets	Budget principal	✓	✓	✓	✓
	Budgets annexes M57	✓	✓	✓	✓
	Budgets annexes M4		✓	✓	✓
Axe taxonomie	Atténuation	✓	✓	✓	✓
	Préservation de la biodiversité		✓	✓	✓
	Adaptation				✓
	Gestion des ressources en eau				✓
	Economie circulaire				✓
	Contrôle de la pollution				✓

LES RESULTATS 2025 DE L'ANNEXE ENVIRONNEMENTALE

Pour la deuxième année consécutive, cette étude a été menée par le cabinet Grant Thornton. Ce cabinet a repris son analyse sur un périmètre réglementaire étendu par rapport à 2024 et examinées les données 2025 grâce à la méthodologie développée sur le sujet par plusieurs acteurs publics (*14CE, AMF, France Urbaine, ADEME, Ville de Paris, Métropoles, etc.*). Pour rendre compte de ce travail, il est proposé de présenter ces résultats selon des périmètres comparables :

I- LE PERIMETRE DU CA 2024 SUR LE SEUL AXE ATTENUATION :

L'analyse des impacts environnementaux porte sur les dépenses des BP / BA en M57. Seuls **17 comptes d'investissement** intègrent le périmètre d'analyse et ce sur **un seul axe** : atténuation au changement climatique. Cela représente environ 55 M€ de dépenses au CA 2025 sur le budget principal et le budget déchets.

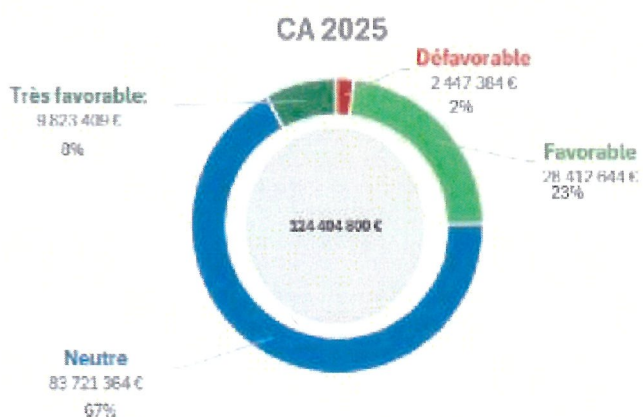


La part des dépenses favorables et très favorables est stable entre les deux exercices autour de 45 %. Pour mémoire, les premiers retours au niveau national sur ce sujet font état d'environ 40 % de dépenses classées dans la catégorie favorable pour les EPCI (selon la note de conjoncture de la Banque Postale de septembre 2025).

II- LE PERIMETRE DU CA 2025 SUR L'AXE ATTENUATION ET BIODIVERSITE

Le périmètre d'analyse du CA 2025 intègre l'ensemble des dépenses réelles d'investissement exécutées (*hors emprunt*) du budget principal et des budgets annexes et un axe complémentaire : la biodiversité. Pour ALM, cela représente 8 000 lignes pour 124,4 M€ de dépenses sur l'ensemble des 8 budgets toutes imputations comptables d'investissement confondues (*hors dette*).

• AXE ATTENUATION



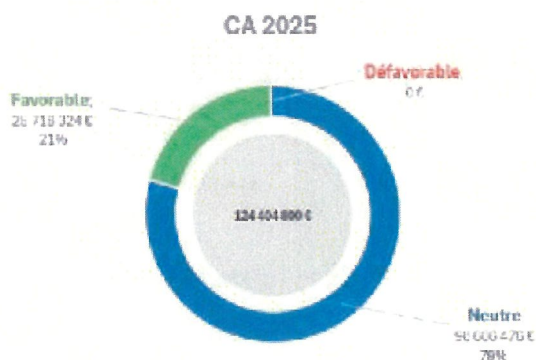
CA 2026

La comparaison annuelle avec les données 2025 de ce périmètre sera possible à compter du compte administratif 2026

A noter que pour 2025, la forte part des dépenses d'investissement « neutre » s'explique essentiellement par l'évolution du périmètre d'étude avec de nouvelles imputations comptables cotées « neutres » dans la plupart des cas (*avances sur participations dans les ZAC par exemple*).

NB : Certains budgets annexes (les budgets eau et assainissement par exemple) sont fortement cotés « neutres » car la taxonomie européenne retient leurs investissements courants comme « neutres » au titre de l'axe atténuation (cela ne sera pas le cas au titre de l'axe « gestion des ressources en eau » en 2027).

- AXE BIODIVERSITE



CA 2026

La comparaison annuelle avec les données 2025 de ce périmètre sera possible à compter du compte administratif 2026

♦ **III- PERIMETRE DU CA 2027**

L'analyse environnementale des dépenses d'investissements sera étendue à l'ensemble des axes constitutifs de la taxonomie européenne « sous réserve de la mise à disposition (...) des ressources méthodologiques nécessaires et, à défaut, au plus tard au titre de l'exercice qui suit la mise à disposition des éléments de méthodologie. ». Pour mémoire les 4 axes complémentaires sont les suivants : adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels, gestion des ressources en eau, transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques et enfin prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols.

→ BUDGET PRINCIPAL

Principal					(en milliers d'Euros)				
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Impôts et taxes*	127 504	128 587	1 083	0,8%	Personnel	29 175	30 427	1 252	4,3%
dont Fiscalité Ménages et Entreprises	120 228	120 196	-32	-0,03%	Subventions et autres charges de gestion courante	54 512	52 253	-2 259	-4,1%
dont taxe GEMAPI	0	1 102	1 102		dont SDIS	16 116	16 522	405	2,5%
					dont participation budget Transports et Aéroport	17 192	13 500	-3 692	-21,5%
					dont convention d'animation du Service Public de Rénovation de l'Habitat	0	308	308	
Dotations subventions et participations	36 623	35 682	-941	-2,6%	Atténuations de produits	34 352	34 094	-258	-0,7%
dont DGF	32 178	31 548	-630	-2,0%	dont reversement taxe de séjour	1 411	1 800	389	27,6%
Autres produits	20 351	23 996	3 645	17,9%	dont Attribution de Compensation	15 073	15 007	-66	-0,4%
dont reversement excédent BA Déchets	0	4 000	4 000		dont régul. fractions compensatoires TFPB / CVAE	583	0	-583	-100,0%
dont vente biogaz - La Baumette	1 846	2 177	331	17,9%	Autres dépenses de fonctionnement	30 804	29 334	-1 470	-4,8%
dont gestion déléguée Voirie et Eaux Pluviales	2 160	0	-2 160		dont énergie - électricité + eau	4 455	3 123	-1 332	-29,9%
Produits exceptionnels	5 224	10 246	5 022	96,1%					
dont cessions	4 423	9 902	5 479	123,9%					

INVESTISSEMENT									
RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne Nette	19 516	31 060	11 544	59,2%	Dépenses et subventions d'Equipeement	77 228	84 700	7 471	9,7%
Dotations, fonds divers et autre	14 694	11 902	-2 792	-19,0%	Avances - ZAC et autres	7 216	5 524	- 1 692	-23,4%
dont FCTVA	11 515	10 477	-1 039	-9,0%	Achat de parts sociales	1 004	304	- 700	-69,7%
dont Taxe d'Aménagement	3 179	1 425	-1 753	-55,2%	Dotations, fonds divers (taxe d'aménagement...)	2 494	2 607	114	4,6%
Subventions et autres	26 515	17 297	-9 219	-34,8%					
dont clôture conventions de gestion déléguée - voirie	6 954	0	-6 954	-100,0%					
dont fonds de concours (Caserne Académie et autres)	2 606	251	-2 355	-90,4%					
Avances - ZAC et autres	2 757	1 639	-1 118	-40,6%					
Emprunt	24 732	27 785	3 053	12,3%					
Total	88 214	89 682	1 468	1,7%	Total	87 942	93 135	5 193	5,9%

* allocations compensatrices incluses

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La présentation de chaque rubrique permet de mesurer la part de chaque nature de recette dans ces évolutions.

▪ Les contributions directes : la fiscalité des ménages et des entreprises

De manière consolidée et dans un contexte économique incertain, les **contributions directes** restent stables à hauteur de **120,2 M€ sans augmentation des taux**. Le tableau suivant détaille cette évolution de manière plus précise à périmètre constant :

	CA 2024 en €	CA 2025 en €	Variation en €	Variation en %
TVA Fraction Compensatoire	44 084 623	44 203 003	118 380	0,3%
Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	2 218 164	1 358 858	- 859 306	-38,7%
Taxe sur le foncier bâti et allocations compensatrices	9 012 156	9 290 861	278 705	3,1%
Taxe sur le foncier non bâti	648 001	606 677	- 41 324	-6,4%
Fiscalité ménages	55 962 944	55 459 399	- 503 545	-0,9%
Cotisation Foncière des Entreprises et allocations compensatrices	32 457 357	34 287 915	1 830 558	5,6%
Fraction compensatoire Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	23 115 384	23 208 122	92 738	0,4%
Taxe sur les surfaces commerciales	5 551 851	4 736 141	- 815 710	-14,7%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 651 687	1 755 549	103 862	6,3%
Fiscalité entreprises	62 776 279	63 987 727	1 211 448	1,9%
Rôles complémentaires et supplémentaires (ménages + entreprises)	1 488 684	748 585	- 740 099	-49,7%
Total contributions directes et allocations compensatrices	120 227 907	120 195 711	- 32 196	-0,03%

* *Point méthodologie* : compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation et d'autres décisions fiscales de l'Etat depuis 2021 (exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de taxe sur le foncier bâti décidées par l'Etat en 2021 pour les établissements industriels), les allocations compensatrices (qui sont des dotations de l'Etat compensant une perte de produit fiscal) ont été intégrées aux contributions directes pour faciliter la lecture dans les différents tableaux de ce rapport.

▪ **Le montant du poste fiscalité "ménages" s'établit à 55,5 M€ en 2025**, en baisse de 0,9 % par rapport à 2024. Le versement d'une fraction de TVA (en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales) et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires représente l'essentiel de ce produit avec un niveau de 45,6 M€ (- 1,6 % par rapport au produit perçu en 2024 liés aux difficultés de mise en œuvre par l'Etat du dispositif de déclaration des biens immobiliers GMBI). Les taxes sur le foncier bâti et non bâti (ainsi que les allocations compensatrices associées) représentent près de 9,9 M€ en 2025, en hausse de + 0,2 M€ en comparaison avec l'exercice 2024.

▪ **Le poste fiscalité "entreprises", d'un montant global de 64 M€**, se répartit principalement entre la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour un montant de 34,3 M€ (+ 1,8 M€) et les compensations apportées par l'Etat au titre de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) des Entreprises pour 23,2 M€ en 2025.

Concernant les autres composantes de la fiscalité "entreprises", le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) et la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) passent de 7,2 M€ en 2024 à 6,5 M€ en 2025 (- 0,8 M€ pour la TASCOM et + 0,1 M€ pour les IFER).

Ces bons niveaux de fiscalité « entreprises » témoignent du dynamisme de notre territoire qui résulte des nombreuses implantations d'entreprises au cours du dernier mandat notamment.

Les dotations, subventions et participations

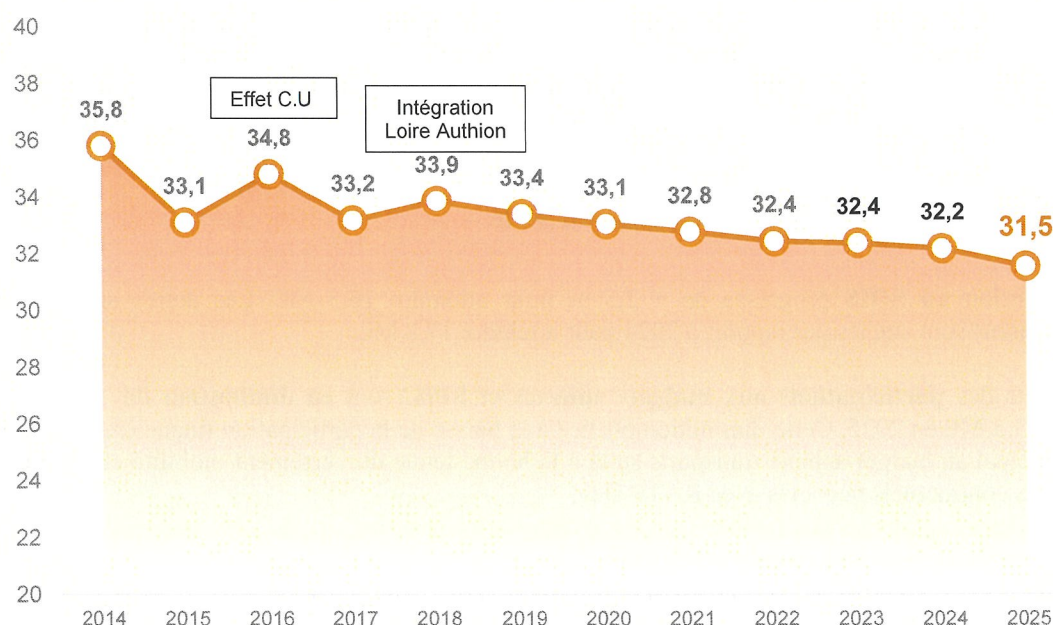
Ce poste budgétaire représente **35,7 M€ soit 18 % des recettes de fonctionnement du budget principal** et a diminué entre 2024 et 2025 de - 2,6 %. Il se compose de la manière suivante :

	CA 2024	CA 2025	Variation en €	Variation en %
DGF	32 177 716	31 548 141	-629 575	-2,0%
FCTVA Fonctionnement	492 557	570 893	78 336	15,9%
Participations	3 953 216	3 562 767	-390 449	-9,9%
dont Fonds Européens - PLIE	1 504 946	847 720	-657 226	-43,7%
dont Aide à la Pierre ANAH	244 621	500 420	255 799	104,6%
Allocations compensatrices	Données retraitées en produit fiscal			
TOTAL	36 623 489	35 681 801	-941 688	-2,6%

Cette diminution s'explique notamment par un versement exceptionnel d'un peu plus de 650 k€ en 2024 du fonds social européen lié au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Pour ce qui est de la DGF, qui représente 88 % du total, le graphique suivant retrace l'historique des niveaux constatés depuis 2014 où l'on retrouve notamment la baisse de la DGF sur la période 2014-2017, la bonification de la DGF associée à la transformation en communauté urbaine en 2016 et l'adhésion de Loire-Authion en 2018. La baisse tendancielle de ces dernières années reflète principalement la diminution de la part « dotation de compensation » de la DGF intercommunale.

Evolution de la DGF depuis 2014 en M€



▪ Les autres produits (produits des services, produits financiers)

Les 24 M€ de cette rubrique intègrent principalement les redevances d'occupation du domaine public, la vente de Biogaz, les remboursements des frais de structure par les budgets annexes ou encore les refacturations diverses (*frais de mutualisation, Centre de Maintenance Automobile*). Entre 2024 et 2025, ces recettes sont en hausse en raison principalement du reversement de 4 M€ d'excédents issus du budget annexe Déchets.

▪ Les produits exceptionnels

Les recettes exceptionnelles atteignent 10,2 M€. Il s'agit pour l'essentiel de produits de cessions de foncier ou de bâtiments (*avec notamment la cession de locaux et parkings situés rue du château d'Orgemont à Angers à ALDEV*).

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Globalement, les dépenses de fonctionnement diminuent de - 1,8 % entre 2024 et 2025 pour atteindre 146,1 M€. Les principales évolutions sont présentées par rubrique ci-après :

▪ Les dépenses de personnel : 30,4 M€ au budget principal

	CA 2024	CA 2025	Variation en %
 Principal	29 174 980	30 426 576	4,3%
 Eau	7 184 263	6 930 821	-3,5%
 Assainissement	4 507 780	4 645 797	3,1%
 Déchets	9 031 682	9 108 391	0,8%
 Transports	366 335	360 333	-1,6%
 Réseaux de chaleur	126 258	139 814	10,7%
Total dépenses chapitre 012	50 391 297	51 611 732	2,4%

Tous budgets agrégés, les dépenses de personnel sont en hausse de + 2,4 % soit + 1,3 M€ entre le CA 2024 et le CA 2025. Cette évolution est liée principalement à l'impact en année pleine de la revalorisation des cotisations CNRACL (*évolution des taux de cotisation employeurs à la CNRACL de 4 points au 1er janvier 2025*), aux mesures réglementaires de revalorisation des carrières et des rémunérations des agents et au Glissement Vieillesse Technicité. L'augmentation sur les dépenses de personnel comprend également des mesures en faveur de l'harmonisation du régime indemnitaire ainsi que le renforcement de certains services.

▪ **Les autres charges de gestion courante : 52,3 M€**

La contribution au SDIS progresse de + 2,5 % pour atteindre 16,5 M€. Les autres **subventions de fonctionnement** sont stables par rapport à 2024 pour atteindre 17,8 M€.

Les montants des **participations aux budgets annexes et SPIC** sont en **diminution de – 3,7 M€** pour s'établir à 13,5 M€ en 2025. Cette diminution est liée à la baisse de la participation financière d'équilibre du budget principal au budget annexe transports suite à la bonne tenue du versement mobilité et aux nouveaux engagements contractuels négociés avec RATP Dev.

▪ **Les atténuations de produits : 34,1 M€**

Cette rubrique regroupe notamment le Fonds National de Garantie Individuel de Ressources (*FNGIR*), les Attributions de Compensation (*AC*) et la Dotation de Solidarité Communautaire (*DSC*). Ce chapitre évolue de – 0,7 % en comparaison avec 2024 pour atteindre 34,1 M€.

Les principales évolutions sont liées au reversement de la taxe de séjour (+ 0,4 M€) à Angers Loire Tourisme Expo Congrès (*SPL ALTEC*) et aux régularisations exceptionnelles des fractions compensatoires de TFPB et CVAE intervenues en 2024 (- 0,6 M€).

A noter que la Dotation de Solidarité Communautaire (*DSC*) ainsi que le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (*FNGIR*) restent stables entre 2024 et 2025 pour s'établir respectivement à 11,6 M€ et 5,6 M€.

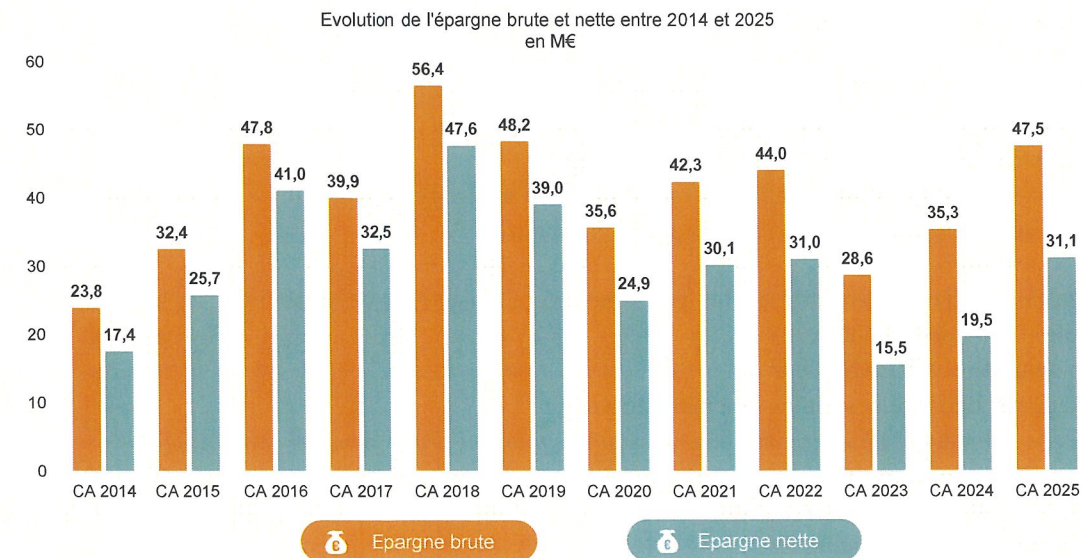
▪ **Les autres dépenses de fonctionnement : 29,3 M€**

Ces dépenses, regroupant l'ensemble des charges courantes des services (*fluides, maintenance, assurances, taxes foncières ...*), **diminuent de -1,5 M€** au regard de l'exercice 2024 pour atteindre 29,3 M€.

Cette évolution est principalement due aux efforts collectifs réalisés pour permettre de préserver l'épargne (*les mesures de sobriété énergétique mises en place au sein de la collectivité sont une illustration de ces efforts pour une meilleure maîtrise de ses dépenses d'énergie*).

ÉPARGNES DU BUDGET PRINCIPAL

La progression significative des recettes de fonctionnement comparativement aux dépenses se traduisent par une **augmentation de l'épargne brute entre 2024 et 2025 de + 12,2 M€ (+ 34,7 %)**. En déduisant le remboursement en capital de la dette de cet indicateur, on obtient l'épargne nette qui s'élève à 31,1 M€ en 2025.



♦ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses d'investissement 2025 du budget principal ont atteint **93,1 M€** soit son plus haut niveau et présentent une augmentation par rapport à 2024 de 5,9%. Parmi les principales opérations d'investissement du budget principal, on peut noter de manière décroissante :

Description	Total
Logement / NPNRU	29 770
Voirie et espaces publics	20 765
Territoire Intelligent (notamment éclairage public)	10 838
Plan vélo	7 023
ZAC économique (Cours St Laud, Quai St Serge et autres)	4 147
Enseignement Supérieur et Recherche	3 636
Système Informatique et numérique	2 542
Eaux pluviales	2 439
Accueil des gens du voyage	922
Total des principales opérations d'investissement	82 081
Total mandaté CA 2025	93 135
% des principales opérations sur CA 2025	88%

Les priorités du dernier mandat figurent sur les premières marches du podium : logement et rénovation urbaine, voirie, territoire intelligent, plan vélo (*à 7 M€ soit 1 M€ de plus que l'objectif de 6 M€ fixé*).

En complément à cette présentation thématique des principales opérations d'investissement pour 2025, **il est utile de pouvoir illustrer pour le budget principal, la politique de transition écologique à partir de quelques réalisations sur cette thématique :**

- Energie et performance énergétique** avec des actions visant la sobriété, l'efficacité énergétique et la réduction des consommations :
 - Rénovation thermique des bâtiments (*plan de maîtrise de l'énergie des bâtiments, programme « Mieux chez moi », ...*)
 - Fonds de transition énergétique destiné aux communes pour la rénovation énergétique des bâtiments
 - Territoire intelligent pour accélérer la transition écologique (*notamment avec l'optimisation de l'éclairage public ou du pilotage énergétique*)
- Mobilités durables et décarbonées** avec des actions favorisant la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :
 - Plan vélo (*aide à l'achat de vélo, infrastructures cyclables, liaison douces*)

- Boucles vertes (*mobilités de proximité*)
3. **Aménagement du territoire et urbanisme durable** avec des actions intégrant les enjeux climatiques et environnementaux dans la planification :
 - PLUi prenant en compte les objectifs du plan climat
 - Travaux de désimperméabilisation de la voirie et de l'aménagement urbain
 - Territoire intelligent appliqué à l'aménagement urbain
 4. **Préservation de la biodiversité et des paysages** avec des actions de protection, de gestion et de valorisation des milieux naturels :
 - Plan de gestion des ENS / ONF
 - Entretien et balisage des sentiers de randonnées
 - Atlas de la biodiversité intercommunal (*inventaire faune et flores dans les communes*)
 - Charte de l'arbre intercommunale
 5. **Santé environnementale et prévention des risques** avec des actions d'amélioration de la qualité de vie et de prévention des risques :
 - Plan de protection du bruit dans l'environnement
 - Programme de travaux sur les digues dans le cadre de la prévention des inondations (*GEMAPI*)
 6. **Sensibilisation, mobilisation et accompagnement des acteurs** avec des actions favorisant l'appropriation citoyenne et l'engagement collectif :
 - Projet Ambition, soutenu par l'Europe, pour accompagner la transition écologique de l'habitat privé collectif
 - Déploiement d'animations et conception d'outils pédagogiques à destination des acteurs locaux et des communes portés par la Maison de l'environnement
 - Création d'une plateforme numérique d'engagement des acteurs de la transition écologique.

♦ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

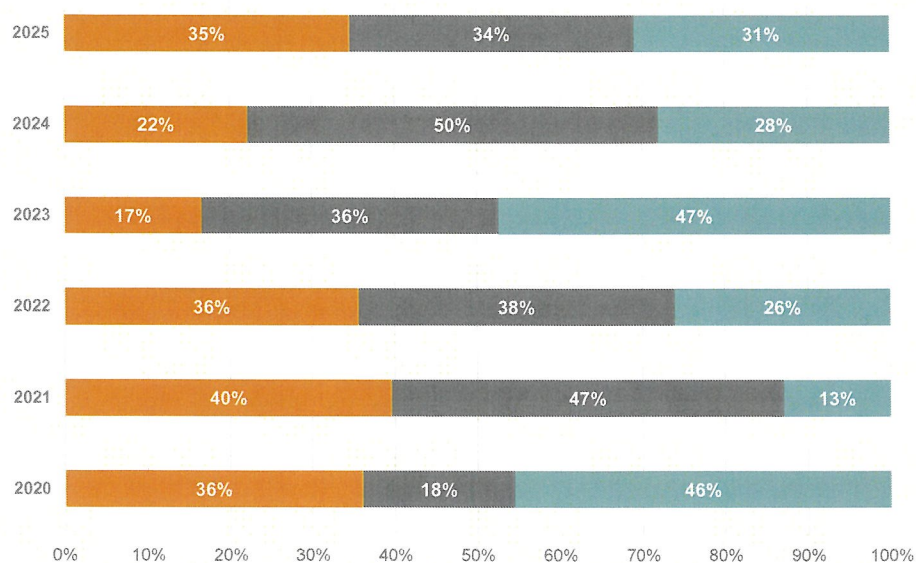
Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce CA 2025 :

En K€	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Variation 2025-2024 en %
Epargne nette	24 946	30 132	30 964	15 456	19 516	31 061	59,2%
Subventions et FCTVA	12 770	36 229	33 452	33 656	43 966	30 838	-29,9%
Emprunts	31 500	9 850	22 700	44 278	24 732	27 785	12,3%
TOTAL	69 216	76 211	87 116	93 390	88 214	89 683	1,7%

Conformément à la stratégie financière annoncée lors des différents débats d'orientation budgétaire et budgets primitifs, la structure de financement de nos investissements s'adapte au rythme des dépenses à financer, au niveau annuel de l'épargne dégagée et aux conditions des marchés financiers.

Cette stratégie et l'anticipation d'un besoin de financement élevé a permis de **conserver une structure de financement de l'investissement vertueuse en 2025 (environ 70 % de ressources propres)**.

Structure de financement des investissements



Epargne nette



Subventions
FCTVA, Fonds divers



Emprunt

→ BUDGET EAU

Eau



(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Produits des ventes	26 303	29 066	2 763	10,5%	Personnel	7 184	6 931	-253	-3,5%
Dont ventes d'eau aux abonnés et ventes en gros	21 619	23 722	2 103	9,7%	Fonct. du service	10 158	10 198	40	0,4%
Dont locations de compteurs	4 484	5 082	598	13,3%	Dont produits de traitement UPEP	2 291	2 313	21	0,9%
					Dont énergie	2 119	1 904	-215	-10,1%
					Dont fourniture petits équipements	779	875	96	12,3%
Redevances Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)	4 310	6 028	144	39,9%	Redevances Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)	4 396	3 829	-567	-12,9%
Autres	1 769	1 913	144	8,1%					
					Total	21 738	20 958	-780	-3,6%
					Epargne de gestion	10 644	16 049	5 405	50,8%
					Intérêts de la dette	534	442	-92	-17,2%
					Epargne brute	10 110	15 607	5 497	54,4%
					Capital de la dette	1 624	1 296	-327	-20,1%
Total	32 382	37 007	4 625	14,3%	Epargne nette	8 486	14 311	5 824	68,6%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	8 486	14 311	5 824	68,6%	Dépenses d'équipement	10 147	7 134	-3 013	-29,7%
Subventions / créances et autres	231	6	-225	-97,3%	Dont travaux entretien et renouvellement réseaux	7 273	3 936	-3 337	-45,9%
					Dont production et stockage eau potable	692	1 422	730	105,5%
					Dont sécurisation R70 - alimentation sortie Usine	190	60	-130	-68,3%
					Désendettement	2 578	0	-2 578	-100,0%
Total	8 718	14 317	5 599	64,2%	Total	12 725	7 134	- 5 591	-43,9%

♦ EXPLOITATION

Au global, les **recettes de fonctionnement** sont en nette augmentation de + 4,6 M€. Les produits d'exploitation issus des ventes (*eau, abonnements*) connaissent une croissance à la fois en raison du rattrapage de retards de facturation lié à un changement de logiciel intervenu fin 2024 mais aussi en cohérence avec la feuille de route tarifaire (+ 2,4 %).

Les impacts de la réforme nationale des redevances des agences de l'eau (*avec la suppression de la redevance pollution d'origine domestique et la création de redevances de consommation d'eau potable et de contre-valeur pour la performance des services d'eau potable*) entraînent des transferts de recettes entre les budgets annexes eau et assainissement et expliquent l'évolution de + 1,7 M€ sur ce poste budgétaire.

Les **charges d'exploitation** sont en diminution de - 0,8 M€. L'essentiel de cette évolution est lié à une baisse des frais d'énergie (- 0,2 M€) et des dépenses de personnel (- 0,2 M€) et aux effets de la réforme précédemment évoquée.

♦ ÉPARGNES ET ANNUITÉS DE LA DETTE

Le dynamisme des recettes et une évolution des charges de fonctionnement maîtrisée induisent une **hausse significative des différents niveaux d'épargne**. Le niveau d'épargne nette est particulièrement élevé avec plus de 14 M€. Cette ressource permet à la collectivité d'autofinancer totalement ses niveaux d'investissement et de répondre aux objectifs de renouvellement, d'entretien et de sécurisation de notre patrimoine.

♦ INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement 2025 de 7,1 M€ sont en diminution de - 3 M€ par rapport à 2024 et se traduisent par une année de transition avant le lancement d'une phase de travaux importante (*sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'agglomération, travaux sur pompage et automatisation de l'usine de production d'eau potable, réhabilitation des réservoirs...*).

Les principales réalisations 2025 peuvent se ventiler de la manière suivante :

- 4 M€ consacrés au renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable,

- 1,4 M€ pour des travaux de maintenance sur l'usine de production d'eau potable,
- 1,2 M€ pour des dépenses de logistique ou d'achat de matériels (*véhicules, outils supports, compteurs d'abonnés...*)
- 0,4 M€ pour la poursuite des opérations de maintenance du système d'information sécurisé et de déploiement de la solution logicielle de Gestion de la Relation Clientèle (*GRC*)

→ BUDGET ASSAINISSEMENT

Assainissement									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Produits des ventes	20 535	22 282	1 747	8,5%	Personnel	4 508	4 646	138	3,1%
Participation (PFAC)	2 903	3 166	263	9,1%	Exploitation station Baumette	6 280	6 110	-170	-2,7%
Station Baumette	1 199	1 376	177	14,8%	Fonctionnement du service	4 789	4 931	142	3,0%
					Dont prestation d'entretien des réseaux	165	361	196	118,8%
Redevance Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)	1 999	1 199	-800	-40,0%	Redevance Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB)	2 144	79	-2 065	-96,3%
Autres	1373	2115	742	54,0%	Provisions (dont emprunts structurés)	134	524	390	291,1%
dont prestations de branchements neufs et extension	544	755	211	38,9%	Total	17 855	16 290	- 1 565	-8,8%
dont redevances - défaut de branchement à l'égout	37	255	218	589,2%	Epargne de gestion	10 153	13 848	3 695	36,4%
Total	28 008	30 138	2 129	7,6%	Intérêts de la dette	674	888	214	31,8%
					Epargne brute	9 479	12 960	3 481	36,7%
					Capital de la dette	675	670	-4	-0,7%
					Epargne nette	8 805	12 290	3 485	39,6%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	8 805	12 290	3 485	39,6%	Dépenses d'équipement	12 875	10 815	-2 061	-16,0%
Subventions et autres	189	580	391	206,6%	dont travaux sur les réseaux de collecte des eaux usées	7 552	8 025	473	6,3%
					dont travaux et maintenance STEP Baumette	1 486	75	-1 411	-95,0%
					dont maintenance et entretien eaux usées	1 281	1 015	-266	-20,8%
					dont construction / extension de STEP	2 053	1 395	-658	-32,1%
Total	8 994	12 869	3 875	43,1%	Total	12 875	10 815	- 2 061	-16,0%

♦ FONCTIONNEMENT

Les produits de fonctionnement évoluent de + 2,1 M€ (soit + 7,6 % par rapport à 2024) sous l'effet du rattrapage de facturation 2024 et de la hausse de la participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC). Les recettes issues de l'exploitation de la station de dépollution de la Baumette progressent également grâce à des actions d'optimisation sur la production de biogaz.

A noter comme pour le budget eau, l'effet de balancier des produits et charges des redevances de l'agence de l'Eau avec une baisse des contributions adossées à ce budget, la redevance modernisation des réseaux de collecte étant substituée par la mise en place de la contre-valeur pour la performance des systèmes d'assainissement (- 0,8 M€).

En neutralisant la provision constituée en 2025 pour risques passées sur les emprunts structurés (+ 0,4 M€) et les versements de la redevance de l'agence de l'Eau sous l'effet de la réforme du 1^{er} janvier 2025, les **charges d'exploitation** évoluent de + 0,7 % par rapport à 2024. L'essentiel de cette évolution est lié à la progression modérée des dépenses de personnel et des prestations d'entretien des réseaux.

♦ ÉPARGNES ET ANNUITÉS DE LA DETTE

Compte tenu de ces tendances sur les recettes et charges d'exploitation, les **différents niveaux d'épargne progressent significativement** et permettent d'autofinancer totalement le programme d'investissement 2025.

♦ INVESTISSEMENT

Les investissements 2025 atteignent 10,8 M€. Ce montant permet de financer pour 8 M€ l'entretien et le renouvellement des réseaux d'assainissement, pour 1,4 M€ des travaux dans les stations de dépollution périphériques et pour 1,4 M€ des travaux de maintenance et d'entretien des systèmes d'assainissement, de sécurisation du système d'information et de dépenses de logistique.

→ BUDGET DÉCHETS

Déchets

FONCTIONNEMENT									
RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Produits Exploitation	2 307	2 022	-285	-12,3%	Personnel	9 032	9 108	77	0,8%
T.E.O.M	35 342	35 958	616	1,7%	Contrat exploitation	20 644	22 370	1 726	8,4%
Subventions	6 998	4 204	-2 794	-39,9%	dont prestations déchetteries	2 221	2 689	468	21,1%
dont soutien financier CITEO - filière de valorisation	3 792	3 497	-295	-7,8%	dont prestations collecte des ordures ménagères	4 901	5 476	575	11,7%
dont régularisation exceptionnelle (CITEO...)	2 994				dont prestations prévention	437	806	369	84,5%
Autres	285	466	181	63,5%	Fonctionnement du service	6 382	6 843	461	7,2%
TIM Déchets - application de pénalités sur marché	0	124	124		Reversement excédent au budget principal	0	4 000	4 000	
Recettes exceptionnelles	26	45	19	75,8%	Total	36 058	42 322	6 264	17,4%
Total	44 957	42 695	-2 262	-5,0%	Epargne de gestion	8 900	373	-8 526	-95,8%
					Intérêts de la dette	70	0	-70	-100,0%
					Epargne brute	8 829	373	-8 456	-95,8%
					Capital de la dette	402	0	-402	-100,0%
					Epargne nette	8 428	373	-8 054	-95,6%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	8 428	373	-8 054	-95,6%	Dépenses d'équipement	4 089	5 129	1 040	25,4%
Subventions / TVA / autres	573	1 381	808	140,9%	dont Déchetteries et centres d'exploitation	430	526	96	22,4%
					dont Matériel mobilier - collecte des OM	1 178	1 425	247	21,0%
					dont Buse de la Baumette	224	343	119	53,1%
					dont Matériel mobilier - Collecte sélective	138	462	324	233,8%
Total	9 001	1 754	-7 247	-80,5%	Désendetttement du budget	2 802	2 389	-413	-14,7%
					Total	6 891	7 518	627	9,1%

♦ FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** de ce budget sont en diminution entre 2024 et 2025 (- 5 %) et s'établissent à 42,7 M€. Cette évolution s'explique par une recette exceptionnelle liée à la filière de valorisation de CITEO perçue en 2024 qui ne se retrouve pas sur l'exercice 2025. Concernant les produits issus de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (*TEOM*), ils progressent de + 0,6 M€ uniquement du fait de l'évolution des bases fiscales et malgré une légère baisse des taux.

Hors reversement exceptionnel d'une partie de l'excédent au budget principal, les **dépenses de fonctionnement** progressent globalement de + 2,3 M€. Cette évolution est principalement le reflet de la révision des prix sur différents marchés, de l'augmentation des collectes avec un accroissement du nombre de points d'apports volontaires et de l'impact de la mise en place de l'accompagnement au tri des biodéchets.

♦ ÉPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE

La conjugaison de ces différents éléments entraîne une baisse temporaire des niveaux d'épargne en 2025. De manière structurelle, **la totalité de la dette de ce budget a été soldée en 2025 avec un effort de + 2,4 M€ de désendetttement supplémentaire.**

INVESTISSEMENT

L'exercice 2025 est marqué par un niveau d'investissement de 5,1 M€. La majorité de ces dépenses concernent l'acquisition de véhicules de collecte, de conteneurs enterrés et de composteurs.

→ BUDGET AÉROPORT

Aéroport



FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Participation Budget Principal	751	1001	250	33,3%	Contrat d'exploitation	480	475	-5	-1,1%
Produits d'exploitation	27	27	0	0,0%	Fonct. Service / Autres	177	191	14	7,7%
					Total	657	666	8	1,3%
					Epargne de gestion	121	362	241	199,2%
					Intérêts	0	0	0	
					Epargne brute	121	362	241	199,2%
					Capital	0	0	0	
Total	779	1 028	250	32,1%	Epargne nette	121	362	241	199,2%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	121	362	241	199,2%	Dépenses d'équipement	143	76	-66	-46,4%
Remboursement TVA	24	10	-15	-59,8%					
Total	145	372	227	156,0%	Total	143	76	-66	-46,4%

♦ COMMENTAIRE GENERAL

L'exercice budgétaire 2025 affiche une légère augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 8 k€ par rapport à 2024) en raison principalement d'un ajustement sur le montant des taxes foncières et des frais d'assurance.

Le niveau de participation du budget principal au budget annexe atteint 1 M€ en 2025 contre 1,2 M€ en 2015 et reflète le bien fondé de notre décision d'arrêter les aides aux lignes aériennes.

→ BUDGET TRANSPORTS

Transports



FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Versement mobilité	70 286	72 579	2 293	3,3%	Contribution forfaitaire fonct.	79 556	77 368	-2 188	-2,7%
DGD Transp. Scolaires	2 178	2 216	38	1,7%	Contribution d'équipement	998	1 261	263	26,3%
Participation du budget principal ALM	16 442	12 500	-3 942	-24,0%	Restitution de Fiscalité	502	460	-42	-8,3%
Recettes DSP RD Angers	23 332	23 124	-208	-0,9%					
					Fonct. Services (RH, finances et autres)	1 275	1 552	277	21,7%
Finances et autres produits	2 016	232	-1 784	-88,5%	Provisions pour emprunts à risques	1 290	1 186	-104	-8,1%
dont régularisation - fin de la DSP 2019-2024	1 656	40	-1 616	-97,6%	Activité transports urbains	1 070	1 171	101	9,4%
					dont convention de transfert et d'affrètement avec la Région	0	109	109	
Total	114 254	110 651	- 3 603	-3,2%	Total	84 601	82 998	- 1 602	-2,0%
					Epargne de gestion	29 563	27 653	- 1 911	-6,5%
					Intérêts + swap	6 926	6 209	-717	-10,4%
					Epargne brute	22 637	21 444	- 1 194	-5,3%
					Capital	14 001	14 219	218	1,6%
					Epargne nette	8 636	7 225	- 1 412	-16,3%

INVESTISSEMENT

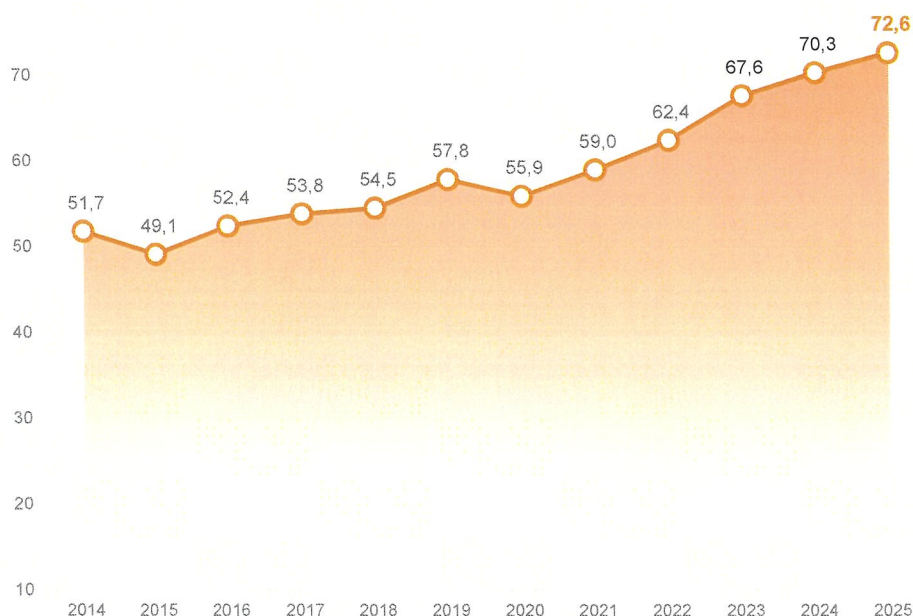
FINANCEMENT	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	8 636	7 225	-1 412	-16,3%	Transports URBAINS	8 025	4 111	-3 914	-48,8%
					dont système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs	1 634	277	-1 357	-83,0%
Remboursement TVA	12 943	3 150	-9 792	-75,7%	dont achat de bus	2 632	805	-1 827	-69,4%
Subventions et autres	105	5 212	5 107		Tramway - ligne B - maîtrise d'ouvrage	1 973	79	-1 894	-96,0%
Emprunts	0	0	0		Remboursement avance COVID	1 459	1 459	0	0,0%
Total	21 684	15 587	- 6 097	-28,1%	Total	11 457	5 648	- 5 809	-50,7%

* Pour faciliter la lecture de CA à CA, un retraitement sur les opérations d'échange de taux a été appliqué aux recettes et dépenses de fonctionnement (800k€) pour 2024.

FONCTIONNEMENT

■ Les recettes

Le Versement Mobilité (VM) progresse significativement avec + 2,3 M€ (soit + 3,3 %). Cette hausse conséquente est directement liée au dynamisme économique de notre territoire. Le graphique suivant met en perspective et retrace l'évolution du produit de VM (en M€) de ces derniers exercices :



Le niveau de la DGD (*Dotation Globale de Décentralisation*) transports scolaires reste stable (2,2 M€).

Les recettes liées à la Délégation de Service Public (DSP) (*notamment les recettes voyageurs*) s'établissent à 23,1 M€, un niveau équivalent à 2024.

▪ Les dépenses

Elles diminuent de -1,7 M€ entre 2024 et 2025 (*soit - 2 %*) principalement du fait de la baisse de la contribution forfaitaire de fonctionnement de la DSP de transports urbains au titre de la dernière année du contrat 2019-2025 (79,5 M€ en 2024 contre 77,4 M€ en 2025).

Sur les autres dépenses de fonctionnement, on peut observer l'inscription d'une provision à hauteur de 1,2 M€ pour des emprunts à risque (*souscrits pour financer la première ligne de tramway*).

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, le montant de la participation du budget principal a été ajusté à hauteur de 12,5 M€, en diminution de -3,9 M€ par rapport au CA 2024. Ce niveau de participation permet malgré tout de dégager une épargne nette supérieure aux besoins de financement de l'investissement.

ÉPARGNES ET ANNUITÉS DE LA DETTE

Avec un montant de 21,4 M€, le niveau d'épargne brute **permet de financer le remboursement du capital de la dette (14,2 M€) notamment lié aux emprunts contractés pour les lignes B et C du tramway et d'autofinancer l'intégralité des investissements.**

♦ INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des transports urbains s'élèvent à 4,1 M€. Les principales dépenses ont porté sur des opérations liées à l'aménagement et l'entretien des réseaux (1,8 M€), l'achat de bus pour 0,8 M€, l'entretien des abris bus et des travaux de maintenance du centre d'exploitation (0,8 M€) ou encore l'entretien des équipements embarqués (0,3 M€).

→ BUDGET RÉSEAUX DE CHALEUR

Réseaux de chaleur									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Redevances	1 348	3 706	2 358	174,9%	Charges à caractère général	188	98	-90	-47,6%
Réseau de chaleur - Rives Droite Angers	211	2 584	2 373	1124,6%	Frais d'assistance juridique et de contentieux	15	0	-15	
					Régularisation taxes foncières - RCU Belle-Beille	34	0	-34	
Prestations de service et autres	48	95	47	96,9%	Dépenses de personnel	126	140	14	10,7%
Total	1 396	3 801	2 405	172,2%	Total	314	238	-76	-24,2%
					Epargne de gestion	1 082	3 562	2 481	229,3%
					Intérêts	354	219	-135	-38,2%
					Epargne brute	727	3 343	2 616	359,7%
					Capital	388	617	229	59,1%
					Epargne nette	339	2 726	2 386	703,3%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2024	CA 2025	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	339	2 726	2 386	703,3%	Dépenses d'équipement	955	3 926	2 972	311,3%
Subventions / avances	86	0	-86		dont indemnités de résiliation DSP - RCU Hauts de St Aubin	0	2 929	2 929	
Emprunt	0	2 930	2 930		Total	955	3 926	2 972	311,3%
Total	425	5 656	5 230						

♦ COMMENTAIRE GENERAL

Les **recettes de fonctionnement** en 2025 sont en nette augmentation en raison d'un premier versement par Alter Services à hauteur de 2,2 M€ de la redevance « droit d'entrée » sur le contrat de prestations intégrées d'Angers Rive Droite (*le solde de 0,7 M€ étant versé en 2026*).

Les autres recettes sont liées à des subventions d'étude ou des remboursements par Alter services concernant les taxes foncières des chaufferies de Belle-Beille et d'Ecouflant.

Les **dépenses de fonctionnement** sont en baisse (-24,2 %) au motif principalement d'ajustements sur les frais d'assistance juridique et de contentieux sur le réseau de chaleur des Hauts de St-Aubin.

♦ INVESTISSEMENT

Les **dépenses d'investissement** représentent 3,9 M€. Ces investissements comprennent 2,9 M€ pour le rachat du réseau des Hauts de St-Aubin, des dépenses inhérentes à des travaux de modernisation du réseau de chaleur de la Roseraie et des travaux secondaires sur 439 logements d'Angers Loire Habitat (*quartier de Monplaisir*).

Les **recettes d'investissement** sont intégralement constituées de la souscription d'un emprunt à hauteur de 2,9 M€.

→ BUDGET LOTISSEMENTS ÉCONOMIQUES

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte pas d'écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité dite "de stock".

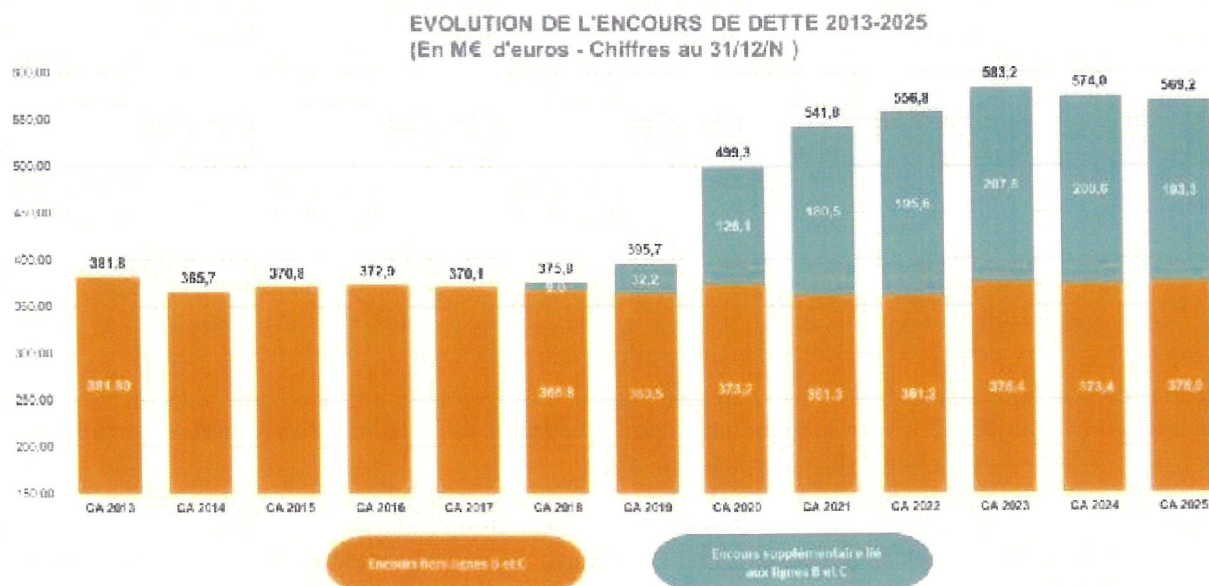
Pour mémoire, les écritures 2019 ont concerné la mise en œuvre par acte notarié des conditions patrimoniales et financières de transfert des 8 zones d'activités économiques des communes vers Angers Loire Métropole suite au passage en Communauté Urbaine. Comme en 2023 et 2024, 2025 est une année sans mouvements comptables majeurs.

Les travaux d'entretien et de viabilisation de ces dernières années sont comptabilisés en fonctionnement et équilibrés par la vente de terrains.

→ LA DETTE

Le graphique ci-dessous permet de confirmer deux éléments projetés au début de ce mandat sur la dette d'ALM :

- La fin du financement des lignes B et C marque le début d'une période de désendettement. Globalement, **la dette passe de 583,2 M€ à 569,2 M€** soit - 14 M€ entre 2023 et 2025,
- Hors tramway, la dette est restée quasiment stable entre 2020 et 2025 autour des 375 M€.



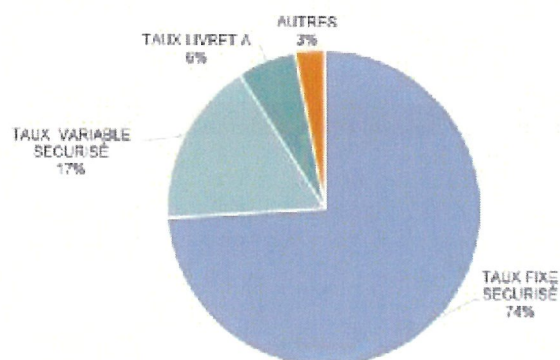
Ces dernières années, les priorités en matière de gestion de dette ont été de sécuriser l'encours et de réaliser dans les meilleures conditions de marché le financement des lignes B et C du Tramway. **Ces objectifs ayant été atteints** (229 M€ d'emprunts pour le tramway à **taux moyen de 1,09 %** et moins de 10% d'emprunts à risque seulement dans l'encours), de nouvelles actions d'optimisation et de sécurisation ont été engagées.

Les opérations sans risques menées sur les trois derniers exercices (*échange de taux, placement sur des comptes à terme...*) ont ainsi généré 4,1 M€ de gains financiers (*dont 2,7 M€ sur 2024*) et 9,3 M€ de stock de provisions constituées pour risques financiers.

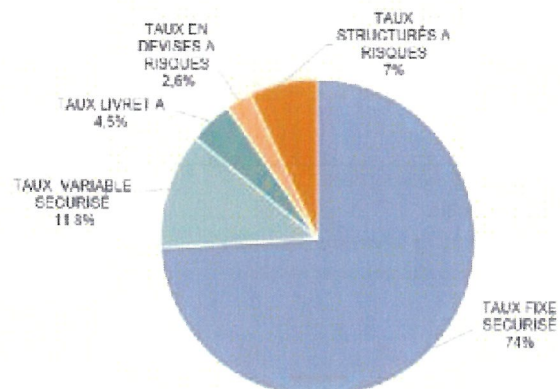
• Une structure de dette sécurisée à 90%

Le graphique ci-dessous illustre la structure de dette et fait ressortir la part de dette sécurisée à taux fixe (74%), à taux variable (11,8 %) et Livret A (4,5 %). La part de dette à risque est de 9,6 % est en constante diminution depuis 2014 (*niveau de 40 % en 2014*).

- La structure de la dette



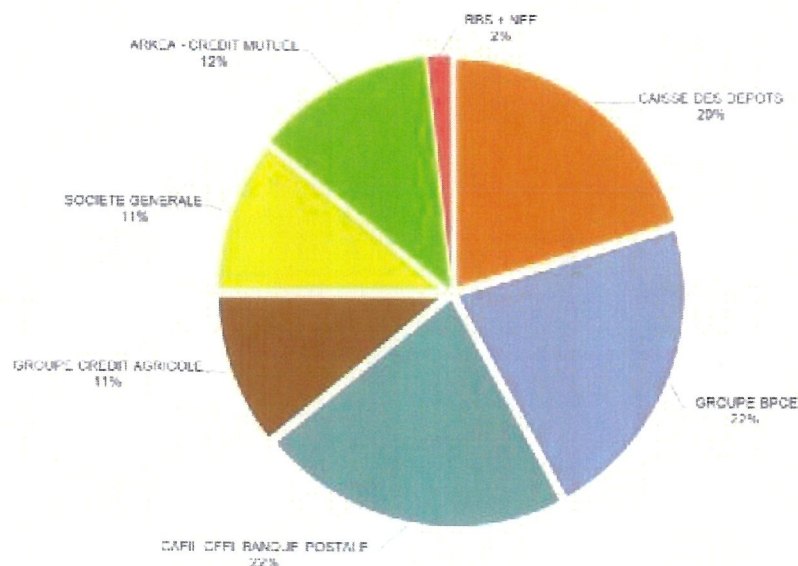
STRATE (Données Finance Active)



CA 2025

- Une diversité de prêteurs

Pour information, nos 3 principaux prêteurs sont : le groupe Banque Postale, le groupe Caisse d'Epargne et la Caisse des Dépôts. Les autres prêteurs représentent 36 % de l'encours.



- Les conditions financières des nouveaux encours 2025 : un taux moyen maîtrisé

Vous trouverez en annexe les caractéristiques détaillées des nouveaux emprunts mobilisés en 2025 (28,53 M€) et une opération de transfert entre budgets (2,2 M€). Cette annexe détaille le montant du prêt, le prêteur, le budget concerné, le taux et sa durée.

Compte tenu des conditions des marchés financiers et de la structure de l'encours, les 28,5 M€ de nouveaux emprunts ont été adossés pour 3/4 à des taux variables ou indexés (*notamment au Livret A*). Au global pour 2025, l'ensemble de ces opérations ont permis de dégager un taux moyen de 3,09 % sur une durée moyenne de 18 ans.

• La capacité de désendettement

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (*appelé capacité de désendettement*) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

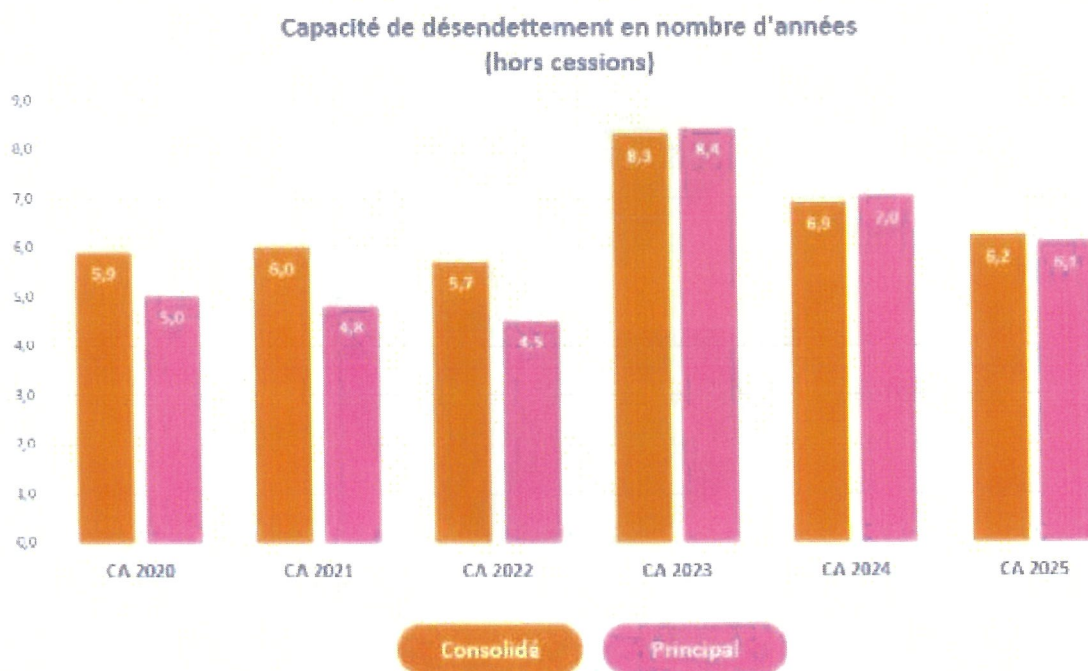
Budget consolidé

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	499,3	541,8	556,8	583,2	574	569,2
Epargne brute en M€ (avec cessions)	87,5	98,3	102,6	74,0	87,3	101,6
Capacité de désendettement en nb d'années (hors cessions)	5,9	6,0	5,7	8,3	6,9	6,2
Capacité de désendettement en nb d'années (avec cessions)	5,7	5,5	5,4	7,9	6,6	5,6

Budget principal

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	164,4	162,6	173	204,1	217,9	229,3
Epargne brute en M€ (avec cessions)	35,6	42,3	44,0	28,6	35,2	47,5
Capacité de désendettement en nb d'années (hors cessions)	5,0	4,8	4,5	8,4	7,0	6,1
Capacité de désendettement en nb d'années (avec cessions)	4,6	3,8	3,9	7,1	6,2	4,8

Notre capacité de désendettement (*hors cessions*) est de 6,2 ans pour le budget consolidé et de 6,1 ans pour le budget principal. Ces niveaux restent très satisfaisants et bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l'Etat.



Vu le code général des collectivités territoriales, articles L. 5211-1 et suivants et L. 5215-1 et suivants,
Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,
Considérant l'avis de la commission des finances du 01 juin 2026

DELIBERE

Approuve le compte administratif du budget général de l'exercice 2025,

Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à **42 382 327,30 €** se décomposant comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Résultat de l'exercice 2025
 Budget principal	16 694 640,73	-12 716 690,29	3 977 950,44
 Budget eau	9 530 257,95	4 778 520,18	14 308 778,13
 Budget assainissement	7 037 595,87	577 167,31	7 614 763,18
 Budget déchets	-4 466 169,87	1 756 779,15	-2 709 390,72
 Budget aéroport	144 861,25	149 979,30	294 840,55
 Budget transport	5 571 341,97	11 463 632,07	17 034 974,04
 Budget réseaux de chaleur	2 337 020,10	-551 518,42	1 785 501,68
 Budget lotissements économiques	33 659,56	41 250,44	74 910,00
Budget général	36 883 207,56	5 499 119,74	42 382 327,30

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	Résultat de clôture fin 2024	Part Affectée à l'investissement en 2025	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture avant reste à réaliser	Solde des restes à réaliser	Résultat de clôture
 Budget principal	23 273 217,77	7 430 193,87	3 977 950,44	19 820 974,34	-16 919 490,10	2 901 484,24
 Budget eau	5 800 015,84	7 125 450,39	14 308 778,13	12 983 343,58	-3 368 487,35	9 614 856,23
 Budget assainissement	7 111 557,71	5 560 620,01	7 614 763,18	9 165 700,88	-3 419 815,70	5 745 885,18
 Budget déchets	14 947 801,13	3 054 237,22	-2 709 390,72	9 184 173,19	-2 336 763,65	6 847 409,54
 Budget aéroport	101 716,46	0,00	294 840,55	396 557,01	-11 880,00	384 677,01
 Budget transport	10 560 981,92	7 096 916,00	17 034 974,04	20 499 039,96	-11 979 425,49	8 519 614,47
 Budget réseaux de chaleur	277 973,93	56 363,45	1 785 501,68	2 007 112,16	-60 474,10	1 946 638,06
 Budget lotissements économiques	-1 516 015,61	0,00	74 910,00	-1 441 105,61	0,00	-1 441 105,61
Budget général	60 557 249,15	30 323 780,94	42 382 327,30	72 615 795,51	-38 096 336,39	34 519 459,12

Annexe

Budget Principal les nouveaux encours de 2025

- Au titre des nouveaux emprunts en 2024 et mobilisés en 2025 : + 9M€

Montant	Prêteur	Taux	Durée
3 000 000 €	Caisse des Dépôts	Livret A + 0,40 %	25 ans
3 800 000 €	Arkéa	Variable E3M + 0,68%	20 ans
2 200 000 €	Crédit Coopératif	Fixe à 3,28%	20 ans

- Au titre des nouveaux emprunts souscrits en 2025 : + 16,6 M€

Montant	Prêteur	Taux	Durée
1 600 000 €	La Nef	Fixe à 3,15%	15 ans
10 000 000 €	Société Générale	Variable E3M + 0,64%	20 ans
4 000 000 €	Caisse des Dépôts	Livret A + 0,60 %	20 ans
1 000 000 €	La Banque Postale	Fixe à 3,71%	20 ans

En complément de ces emprunts ayant fait l'objet d'un versement en 2025, deux contrats ont été signés en 2025 avec un **versement prévu en 2026 pour 8,4 M€**.

Montant	Prêteur	Taux	Durée
6 335 000 €	Caisse des Dépôts	Livret A +0,40 %	25 ans
2 100 000 €	Caisse des Dépôts	Livret A + 0,40 %	25 ans

Le désendettement du budget annexe déchets

Une opération de transfert d'emprunt du budgets annexe déchets vers le budget principal pour 2,2 M€ a été réalisée sur l'exercice 2025.

Montant	Provenance	Taux	Durée résiduelle
2 185 196,60 €	Budget annexe déchets	Variable E3M + 0,45%	9 ans

Ainsi, sur l'exercice 2025 le budget déchets s'est totalement désendetté.

Budget Réseaux de Chaleur les nouveaux encours de 2025

- Au titre des nouveaux emprunts souscrits en 2025 : + 2,93M€

Montant	Prêteur	Taux	Durée
2 930 000 €	Banque Populaire Grand Ouest	Fixe à 3,22%	10 ans

• La gestion active de la dette en 2025 : Un gain total de 866 k€

Dans le cadre de sa stratégie de gestion de la dette basée, la Communauté Urbaine a mené sur 2025 diverses actions d'optimisation de ses frais financiers et de sécurisation de son encours de dette à risques.

Ainsi les actions 2025 présentées ci-dessous ont généré 866 k€ de gain.

- La gestion des contrats en mode tirages/remboursements a engendré des économies de **375 606 € de frais financiers sur l'exercice 2025.**
- Le placement sur compte à terme ouvert auprès de l'Etat de 4,7 M€ a permis l'**encaissement de 81 723 €** sur 2025.
- Les **actions de sécurisations de l'encours structuré** ont abouti à la **constitution d'un stock de 9,3 M€ de provisions** budgétaires sur 2025.
- L'activation sur l'année 2025 du **dispositif d'aide au fonds de soutien aux emprunts à risques**, mis en place depuis 2015, a permis l'**encaissement de 408 886 € d'aide de l'Etat**. Trois contrats à risques ont connu des taux d'intérêts élevés (autour de 14%), le dispositif d'aide a permis de limiter les taux payés à un maximum de 7,5%.

Budget principal :

Le conseil adopte à la majorité

Contre : 9, M. William BENAÏSSA, M. Benjamin BRIAND-BOUCHER, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Aykel GARBAA, M. Romain LAVEAU, Mme Kildine LE PROUX DE LA RIVIERE, M. Noam LEANDRI, Mme Léa VERNEREY, Mme Céline VERON-PIERRARD.

Budget annexe transports :

Le conseil adopte à la majorité

Contre : 9, M. William BENAÏSSA, M. Benjamin BRIAND-BOUCHER, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Aykel GARBAA, M. Romain LAVEAU, Mme Kildine LE PROUX DE LA RIVIERE, M. Noam LEANDRI, Mme Léa VERNEREY, Mme Céline VERON-PIERRARD.

Budgets annexes eau/assainissement/déchets/aéroport/réseaux de chaleur/Lotissements économiques :

Le conseil adopte à la majorité

Contre : 5, M. Benjamin BRIAND-BOUCHER, M. Romain LAVEAU, Mme Kildine LE PROUX DE LA RIVIERE, M. Noam LEANDRI, Mme Léa VERNEREY.

N'a pas pris part aux votes : M. Christophe BÉCHU (sorti de la salle).

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois.

Le président,

Christophe BÉCHU



Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-2026-121

Objet de l'acte : Compte administratif 2025 - Approbation

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Délibérations budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou comptes administratifs

Date de l'acte : 08 juin 2026

Annexe : Maquette CA 2025 - BA Aéroport

Maquette CA 2025 - BA Assainissement

Maquette CA 2025 - BA Déchets

Maquette CA 2025 - BA Eau

Maquette CA 2025 - BA Lotissement Economique

Maquette CA 2025 - BA Réseaux de chaleur

Maquette CA 2025 - BA Transports

Maquette CA 2025 - Budget Principal

Identifiant de télétransmission : 049-244900015-20260608-lmc1H50965H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H50965H1

Date de transmission en Préfecture : 15 juin 2026

Date de réception en Préfecture : 15 juin 2026